



Compte-rendu succinct de la séance publique du Conseil Municipal en date du jeudi 21 décembre 2017 à l'hôtel de ville 165, rue Ampère

Références :
AV/CJL/AD/AP/JM

Secrétariat général
ressources
documentaires

Affaire suivie
par : Anne PRAT
04.37.85.00.18

Objet :
CR succinct du CM
du 21 décembre
2017

AFFICHAGE
du 28 décembre
au 28 janvier
2018 inclus

Rillieux-la-Pape, le 22 décembre 2017

Séance publique du jeudi 21 décembre 2017

Le Conseil municipal de la commune de Rillieux-La-Pape s'est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances en date du **vingt et un décembre deux mille dix sept après convocation légale,**

Sous la présidence de monsieur Alexandre Vincendet, maire de Rillieux-la-Pape

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents : 26

Nombre de conseillers votants : 35

Nombre de conseillers absents : 0

Présents :

Mesdames et messieurs : Vincendet, Smati, Perrot, Charvet, Tétard, Nejjar, Desjames, Sève, Bérudon, Dupuy, Daas, Prot, Diss, Burgensis, De La Cruz jusqu'à 20 h 00, Petitgand, Ravigneaux jusqu'à 19 h 55, Bouvier, Dandel, Bozon-Guillot, Belhout, Darne, Ravat, Desmet, Combier, M'Sai jusqu'à 20 h 05.

Excusés Pouvoirs :

Mesdames et messieurs : Leclerc donne pouvoir à Daas, Pruvost donne pouvoir à Sève, Monnet donne pouvoir à Smati, Poizat donne pouvoir à Prot, Pelluet donne pouvoir à Perrot, De la Cruz donne pouvoir à Desjames à partir de 20 h 00, Atallah donne pouvoir Petitgand, Porcheret donne pouvoir à Tétard, Ravigneaux donne pouvoir à Vincendet à partir de 19 h 55, Cachard donne pouvoir à Belhout, Llubet donne pouvoir à Charvet, M'Sai donne pouvoir à Combier à partir 20 h 05.

Secrétaire de séance : Cécile Ravigneaux

Date de convocation : 8 décembre 2017

Date affichage compte rendu succinct : 28 décembre 2017

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- **Approuve le compte rendu du conseil municipal du 19 octobre 2017**

- **prend acte des décisions prises en application de la délibération du Conseil municipal du 14 avril 2014**

2017/12/147 – Ouverture des crédits en investissement avant le vote du budget primitif 2018

Rapporteur : F. Perrot

Le Conseil municipal, **à la majorité**, décide :

Vote

**Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)
2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel,
madame Bozon-Guillot
+ 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)
Abstention : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)**

- **d'autoriser** Monsieur le Maire d'engager, liquider et mandater avant le vote du budget primitif 2018 les ouvertures de crédits suivantes, d'un montant total de 2 199 060 €.

2017/12/148 – Admission en non valeur

Rapporteur : F. Perrot

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'approuver** l'admission en non-valeur d'une créance communale d'un montant de 16 549,62 euros et d'émettre un mandat sur l'article 6541, conformément au tableau A joint en annexe du rapport,
- **d'approuver** l'admission en créances éteintes pour un montant de 3 626,66 euros et d'émettre un mandat sur l'article 6542 conformément au tableau B joint en annexe du rapport,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

2017/12/149 – Cimetière communautaire du Grand Lyon site de Rillieux-la-Pape – Nouveaux tarifs applicables pour l'année 2018

Rapporteur : G. Charvet

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **de formuler** un avis favorable aux tarifs proposés ci-après par la Métropole de Lyon pour le parc-cimetière de Rillieux-la-Pape pour l'année 2018.

2017/12/150 – Recensement de la population 2018 – Rémunération des agents recenseurs

Rapporteur : G. Charvet

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **de fixer** la rémunération selon les taux forfaitaires énoncés dans le rapport ;
- **de dire** que les crédits correspondants seront prévus au budget 2018, en dépenses et en recettes ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes pièces et actes se rapportant à cette opération.

2017/12/151 – Convention Centre de Gestion/Médecine préventive

Rapporteur : G. Charvet

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'approuver** les conditions fixées par les conventions correspondantes annexées au rapport,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer les conventions répondant aux missions définies dans le rapport, et toutes pièces permettant l'exécution de la présente délibération,
- **d'imputer** les dépenses au chapitre 012 du budget communal.

2017/12/152 – Conventions financières et compensation de compte épargne-temps (CET)

Rapporteur : G. Charvet

Le Conseil municipal, **à la majorité**, décide,

Vote

Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)
2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel,
madame Bozon-Guillot
+ 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)
Abstention : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)

- **d'approuver** les conditions fixées par les conventions financières de compensation du compte épargne temps annexée au rapport et le versement de 3 105 € à la Communauté de Commerces Grand Sud Tarn et Garonne,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer ladite convention, et toutes pièces permettant l'exécution de la présente délibération,
- **d'imputer** les dépenses au chapitre 012 du budget communal.

2017/12/153 – Groupement de commandes avec le SIGERLY pour l'achat d'électricité, de gaz et services associés

Rapporteur : Ph. De La Cruz

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'approuver** la constitution d'un groupement de commandes pérenne pour la passation d'accords-cadres pour la fourniture d'électricité, de gaz et de services associés, coordonnés par le SIGERLY,

- **d'approuver** l'adhésion à ce groupement de commande,

d'approuver la convention de constitution du groupement de commandes annexée au rapport,

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention de constitution du groupement de commandes ainsi que tout avenant éventuellement nécessaire à l'exécution de ladite convention.

2017/12/154 – Fonds Petits Travaux 2018 : modalités d'intervention de la ville de Rillieux-la-Pape, programme et demande de subvention

Rapporteur : V. Prot

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **de valider** le programme Fonds Petits Travaux 2018 présenté dans la convention ci-annexée,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention définissant les modalités d'intervention administrative et financière de la commune de Rillieux-la-Pape pour compte de tiers, dans le cadre de l'opération « Fonds Petits Travaux 2018 »,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toute pièce se rapportant à ce dossier,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possibles auprès des partenaires et organismes,
- **de prendre** en charge, au moment de la clôture des opérations contenues dans chacune des conventions, le montant des dépenses non couvert par des recettes, et ceci par l'émission d'un mandat d'ordre correspondant à une subvention à caractère exceptionnel,
- **de prévoir** l'inscription des crédits nécessaires au BP 2018 aux comptes :
 - 4581 fonction 824 – dépenses d'investissement sous mandat en opération réelle,
 - 4582 fonction 824 – recettes d'investissement sous mandat en opération réelle et d'ordre,
 - 674 fonction 824 – subventions exceptionnelles en opération d'ordre.

2017/12/155 – Autorisation d'ouverture dominicale des commerces de détails non-alimentaires de Rillieux-la-Pape pour l'année 2018

Rapporteur : X. Bérupon

Le Conseil municipal, **à la majorité**, décide :

Vote

Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)

**2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel,
madame Bozon-Guillot**

+ 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)

Abstention : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)

- **d'autoriser** l'ouverture dominicale des commerces de détails non-alimentaires qui en ont fait la demande,
- **d'autoriser** l'ouverture dominicale des commerces de détails alimentaires dont la surface de vente est supérieure à 400 m² et qui en ont fait la demande,

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document lié à l'exécution de cette disposition, en particulier les arrêtés municipaux autorisant les ouvertures dominicales.

2017/12/156 – Subvention au lycée Albert Camus dans le cadre d'un échange scolaire entre la ville et LECZYCA

Rapporteur : C. Tétard

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **de verser** une subvention de 750 € au Lycée Albert Camus pour la mise en œuvre de ce projet,
- **d'autoriser** le Maire à signer la convention établie entre la Ville et le Lycée Albert Camus
- **de dire** que les crédits sont prévus au budget primitif 2017 article 657348 « subventions aux organismes publics », fonction 041 « action internationale ».

2017/12/157 – Organisation d'une journée « Expérimentarium » - Subvention au Collège Paul Emile Victor

Rapporteur : C. Dupuy

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'approuver** le versement d'une subvention de 130 € au collège Paul-Emile Victor pour l'organisation d'un buffet dans le cadre de la journée « Expérimentarium » du 16 novembre 2017 et de dire que les crédits figurent au budget communal.

2017/12/158 – Délégation de service public pour la gestion de l'établissement d'accueil les Calinous

Rapporteur : C. Sève

Le Conseil municipal, **à la majorité**, décide :

Vote

Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)

Abstention : 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel,
madame Bozon-Guillot

Contre : 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)
5 (liste « une ville qui nous ressemble »)

- **d'approuver** le principe d'une délégation de service public pour la gestion de l'EAJE les Calinous compte tenu des éléments précisés dans le rapport,
- **d'autoriser** le Maire à engager la procédure de délégation de service public pour la gestion de l'EAJE les Calinous selon la réglementation en vigueur,
- **de charger** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et de signer toute pièce et acte s'y rapportant.

2017/12/159 – Demande de licences d’entrepreneur de spectacle

Rapporteur : C. Tétard

Le Conseil municipal, **à l’unanimité**, décide :

- **d’autoriser** Monsieur Alexandre Vincendet, Maire de Rillieux-la-Pape, à déposer une demande de licences 1, 2 et 3 auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.), et à signer tout document afférent à cette demande,
- **de désigner** Monsieur Alexandre Vincendet comme titulaire de ces trois licences,
- **d’autoriser** Monsieur Alexandre Vincendet à signer les contrats de cession et d’engagement relatifs aux licences 2 et 3 et toute pièce nécessaire à l’exécution de la présente délibération.

2017/12/160 – Convention de partenariat

Rapporteur : A. Vincendet

Le Conseil municipal, **à l’unanimité**, décide :

- **d’autoriser** Monsieur le Maire à signer l’engagement partenarial avec la Direction Régionale des Finances Publiques,
- **d’autoriser** Monsieur le Maire à signer toute pièce, acte ou document s’y rapportant,
- **d’autoriser** Monsieur le Maire à engager toutes les actions s’y rapportant pour la satisfaction des objectifs énoncés.

La séance est levée à 20 h10.

N.B. : Toutes les pièces complémentaires, délibérations et annexes sont consultables au service du Secrétariat Général aux heures d’ouverture de la Mairie ou sur rendez-vous – Les délibérations sont publiées au Recueil des actes administratifs.
(Tel : 04.37.85.00.18 - 04.37.85.00.27 - 04.37.85.00.00)